



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TIM/S/2008/1
17 mars 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS

Session extraordinaire
Genève, 28-30 avril 2008

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE
SUR L'EXAMEN STRATÉGIQUE ET LE PLAN DU PROGRAMME DE TRAVAIL
INTÉGRÉ SUR LE BOIS ET LES FORÊTS DE LA CEE ET DE LA FAO***

qui s'ouvrira au Palais des Nations (Genève)
le lundi 28 avril 2008 à 10 heures**

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Dispositions concernant la présidence de la réunion.
3. Examen stratégique du Programme intégré conjoint CEE/FAO sur le bois et les forêts: approche et méthodes, résultats des auto-évaluations, contributions des pays et des parties prenantes.

* Le présent document n'a pu être soumis dans les délais, en raison d'un manque de ressources.

** Conformément aux nouvelles procédures d'accréditation, tous les participants à des réunions qui se tiendront au Palais des Nations sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web http://www.unece.org/trade/timber/strategic_review/2007-2008/strategic-review.htm, et de le renvoyer au secrétariat de la CEE au plus tard une semaine avant la réunion, soit par courriel à karen.taylor@unece.org, soit par télécopie (+41 (0)22 917 0041). Avant la réunion, les participants devront se présenter au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web de la CEE à l'adresse <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>). En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat au +41 (0)22 917 1379.

4. Plan stratégique pour 2008-2013: objectifs, gouvernance, ressources, structure: domaines d'activité et éléments prévus au programme.
5. Cadre stratégique de l'ONU pour 2010-2011.
6. Stratégie forestière de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
7. Coopération avec la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe.
8. Autres questions.
9. Adoption du rapport.

II. ANNOTATIONS

Généralités

1. Le Programme de travail intégré CEE/FAO sur le bois et les forêts du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO fait l'objet d'un examen stratégique qui servira à arrêter les objectifs, les méthodes et les produits attendus pour la période allant jusqu'à 2013. Les deux instances dont relève le Programme, à savoir le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO, ont autorisé cet examen, qui s'achèvera lors de leur session conjointe qui se tiendra durant la Semaine européenne des forêts (Bruxelles et Rome, 20-24 octobre 2008). Ont eu lieu de vastes consultations et un processus d'évaluation à grande échelle, dont les résultats sont affichés sur le site Web http://www.unece.org/trade/timber/strategic_review/2007-2008/strategic-review.htm. Les bureaux des deux instances, qui se sont réunis de concert à Rome le 20 février, ont examiné les propositions du secrétariat concernant le Programme intégré révisé. La présente session extraordinaire du Comité du bois de la CEE, à laquelle participent le Bureau et des membres de la Commission européenne des forêts de la FAO, doit examiner en détail le Programme intégré et arrêter une version qui sera soumise pour approbation officielle lors de la Semaine européenne des forêts. Le temps nécessaire a été imparti au cours de la session extraordinaire pour examiner de façon approfondie tous les aspects de l'Examen stratégique et du Plan du Programme de travail intégré.

Ouverture de la réunion

2. M. Marek Belka, Secrétaire exécutif de la CEE, ou son représentant, ouvrira la session extraordinaire. En outre, un représentant de la FAO s'adressera aux participants à la réunion.

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

Documentation: ECE/TIM/S/2008/1.

3. Conformément au Règlement intérieur du Comité, l'adoption de l'ordre du jour est le premier point de l'ordre du jour.

Point 2: Dispositions concernant la présidence de la réunion

4. Il est proposé que le Président du Comité du bois préside la session extraordinaire, de concert avec le Président de la Commission européenne des forêts.

Point 3: Examen stratégique du Programme intégré conjoint CEE/FAO sur le bois et les forêts: approche et méthodes, résultats des auto-évaluations, contributions des pays et des parties prenantes

Documentation: ECE/TIM/S/2008/2.

5. Les participants à la session extraordinaire seront informés du déroulement de l'Examen stratégique du Programme de travail intégré CEE/FAO sur le bois et les forêts et des méthodes utilisées dans ce contexte. Il a été demandé aux représentants des pays, aux parties prenantes et aux réseaux concernés d'apporter des contributions. Des auto-évaluations ont été menées, qui ont notamment consisté à superviser l'utilisation des produits de programmes au moyen de statistiques en ligne sur le Web, de citations et d'une enquête auprès des utilisateurs. Les réponses des représentants de pays et des parties prenantes au questionnaire relatif à l'Examen stratégique seront communiquées parallèlement aux résultats des auto-évaluations des Équipes de spécialistes CEE/FAO et du Comité d'experts FAO/CEE/OIT pour la gestion durable des forêts. Les participants à la session sont invités à tenir compte de ces informations lors de l'examen du Plan stratégique pour 2008-2013 au titre du point 4.

Point 4: Plan stratégique pour 2008-2013: objectifs, gouvernance, ressources, structure: domaines d'activité et éléments prévus au programme

Documentation: ECE/TIM/S/2008/3 et Add.1.

6. Les participants à la session seront invités à examiner le Plan stratégique pour la période 2008-2013, inspiré d'un projet établi par le secrétariat. Ce projet présentera les objectifs, la gouvernance, les ressources et la structure proposés pour le programme, par domaine d'activité et élément prévu au programme. Il sera établi par le secrétariat, après discussion avec les bureaux communs du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO, à partir des réponses au questionnaire relatif à l'Examen stratégique émanant des pays, compte étant également tenu des opinions des parties prenantes ainsi que des auto-évaluations des travaux menés par les Équipes de spécialistes et le Comité d'experts du Groupe de travail FAO/CEE/OIT pour la gestion durable des forêts, préparées par les chefs d'Équipe. Les participants à la session devraient étudier, analyser et arrêter un plan stratégique pour la période 2008-2013 et en particulier les objectifs, la gouvernance, les structures, les ressources proposés pour le programme, ainsi que les domaines d'activité et les éléments prévus au programme pour 2008-2013.

Point 5: Cadre stratégique de l'ONU pour 2010-2011

Documentation: ECE/TIM/S/2008/4.

7. À sa soixante-cinquième session, le Comité du bois a approuvé le Cadre stratégique de l'ONU pour 2010-2011, établi dans le cadre du cycle de gestion et d'exécution du programme établi par l'ONU, sous réserve que des modifications y soient apportées à la lumière des résultats

de la session extraordinaire (annexe 2 du document ECE/TIM/2007/5). Les participants à la session extraordinaire seront invités à examiner ce cadre et à convenir de modifications éventuelles, au vu des résultats de l'Examen stratégique et compte tenu du Plan stratégique pour la période 2008-2013. Le Comité du bois sera invité à approuver le Cadre stratégique révisé pour 2010-2011.

Point 6: Stratégie forestière de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Documentation: ECE/TIM/S/2008/5.

8. Les participants à la session extraordinaire seront invités à contribuer à la nouvelle Stratégie forestière de la FAO, en examinant les éléments à englober dans cette stratégie, qui seront proposés au Comité des forêts de la FAO en mars 2009. Ils seront informés des progrès accomplis dans l'Examen stratégique de la FAO et l'élaboration du Plan stratégique forestier de la FAO.

Point 7: Coopération avec la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe

9. La Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, partenaire essentiel de la CEE/FAO, élabore aussi son programme de travail pour la prochaine période, dont il sera débattu lors d'une réunion d'experts qui se tiendra à Oslo en mai 2008. Les participants à la session extraordinaire seront informés des progrès accomplis dans l'élaboration du programme de travail de la Conférence ministérielle et invités à se pencher sur les activités de coopération dans le contexte de la Conférence ministérielle et des activités CEE/FAO. Le secrétariat de la CEE/FAO et le Groupe de liaison d'Oslo prépareront de concert les travaux sur ce point de l'ordre du jour.

Point 8: Autres questions

10. À la date de rédaction du présent document, le secrétariat n'avait pas de questions à proposer au titre de ce point.

Point 9: Adoption du rapport

11. Le Comité sera invité à adopter son rapport sur la base du projet établi par le secrétariat.

III. CALENDRIER PROVISOIRE

Lundi 28 avril 2008	
OUVERTURE	
10 heures	Ouverture de la session
	Point 1: Adoption de l'ordre du jour
	Point 2: Dispositions concernant la présidence de la réunion
	Point 3: Examen stratégique du Programme intégré conjoint CEE/FAO sur le bois et les forêts: approche et méthodes, résultats des auto-évaluations, contributions des pays et des parties prenantes.
15 heures	Point 4: Plan stratégique pour 2008-2013: objectifs, gouvernance, ressources, structure: domaines d'activité et éléments prévus au programme
Mardi 29 avril 2008	
10 heures	Point 4: Plan stratégique pour 2008-2013 (<i>suite</i>)
Mercredi 30 avril 2008	
10 heures	Point 4: Plan stratégique pour 2008-2013 (<i>suite: présentation du projet final</i>)
10 h 30	Point 5: Cadre stratégique de l'ONU pour 2010-2011
11 heures	Point 6: Stratégie forestière de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
11 h 30	Point 7: Coopération avec la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe
12 heures	Point 8: Autres questions
12 h 30	Point 9: Adoption du rapport
